

DOSSIER de Pré-CANDIDATURE MOBILITE ETUDIANT

Programme BCI 2024-2025

Faculté de Droit Economie administration

Photo

Filière :

Langues pratiquées et niveau :

Date TOEFL :*Sans le TOEFL, il est impossible d'accéder aux universités anglophones*

Civilité : Monsieur Madame

Nom : Prénom :

Date de naissance : Nationalité :

N° étudiant : N°INE.....

Adresse permanente :

Adresse email étudiante :(cette adresse sera celle qui vous servira tout au long de votre mobilité)

Adresse email secondaire : Tél. :

Boursier CROUS/ Sur critères sociaux : oui non

Nombre d'années achevées la Faculté avant le départ :

VŒUX :

➤ Vœu 1 : Nom de l'Université d'accueil :

Cours dispensés en : français anglais

➤ Vœu 2 : Nom de l'Université d'accueil :

Cours dispensés en : français anglais

Période de mobilité souhaitée: 1er semestre 2ème semestre année

Durée du séjour en mois :

- Date prévisionnelle de départ : *Vous trouverez ces informations dans la partie internationale de l'Université d'accueil.*

☞ Si la candidature est retenue, l'étudiant devra procéder aux démarches nécessaires pour l'obtention d'un visa lui permettant d'entrer sur le sol québécois, ainsi qu'à celles destinées à assurer sa couverture-maladie sur place (formulaire SE 401-Q-106 à se procurer et à faire signer par l'Université de Lorraine avant le départ de préférence).

Date et signature de l'étudiant :

PROGRAMME PREVISIONNEL D'ETUDES PENDANT LE SEJOUR A L'ETRANGER

Année universitaire 20...../20.....(Partie à remplir par l'étudiant)

NOM et Prénom de l'étudiant(e) : _____

ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL Nom de l'établissement : _____

Ville : _____ **Pays :** _____

Période d'études prévue : Année complète 1er semestre 2nd semestre

L'étudiant doit se conformer au système de crédits québécois, qui diffère du système de crédits européens ECTS. Au Québec, un semestre correspond au minimum à 12 crédits et au maximum à 15 crédits. Douze crédits représentent en général 4 cours, quinze crédits représentent en général 5 cours. Les étudiants candidats devront donc choisir au minimum 4 cours par semestre dans l'université d'accueil, et au maximum 5 cours par semestre, le 5ème cours pouvant être un cours d'ouverture. Les 12 (ou 15) crédits québécois obtenus par semestre au Québec seront bien entendu validés comme 30 crédits ECTS à l'Université de Lorraine

Programme à L'UFR DEA (2024-2025) - Intitulé et code de la matière	Nombre de crédits ECTS	Programme à l'étranger (2023-2024) - Intitulé et code de la matière	Nombre de credits Québécois

Date _____ Signature de l'étudiant :

Signature de M. Alexandre Mayol (CRIC enseignant)

PIECES A FOURNIR

Ces pièces sont à déposer ou à envoyer par mail aux Correspondants des Relations Internationales de la Faculté AVANT **LE 20 janvier 2024**

- M. Alexandre Mayol alexandre.mayol@univ-lorraine.fr (CRIC enseignant)
- Mme Vitek Valérie valerie.vitek@univ-lorraine.fr (CRIC Administratif)

DOSSIER de Pré-candidature Le dossier complété. N'oubliez pas la photo !

- La copie d'une pièce d'identité
- Liste des cours auxquels vous êtes inscrits à l'Université de Lorraine cette année (contrat pédagogique à éditer depuis votre ENT)
- Les résultats universitaires depuis la première année universitaire (copie des relevés de notes officiels y compris le semestre en cours dès qu'il sera disponible)
- Une lettre de motivation
- Une lettre de recommandation de l'enseignant français chargé du suivi pédagogique du candidat c'est-à-dire le responsable pédagogique de la filière le directeur des études ou l'instance appropriée à l'Université de Lorraine.
- La liste des cours que l'étudiant souhaite suivre dans l'université d'accueil, dûment validée et signée par l'enseignant français chargé du suivi pédagogique du candidat :
M. Alexandre Mayol alexandre.mayol@univ-lorraine.fr (CRIC enseignant)

Rappel des principes de base du programme BCI :

- Sélection des étudiants participant au programme effectuée par les universités d'accueil, sur la base des vœux émis par les candidats ;
 - Frais d'inscription payés dans l'université d'origine, pas de frais d'inscription dans l'université d'accueil ;
 - Séjours d'études d'un semestre ou de deux semestres ;
 - Pleine reconnaissance du séjour d'études dans l'université québécoise dans le cursus de l'étudiant à l'Université de Lorraine, dans la mesure où l'étudiant a suivi les directives de ses enseignants tout au long de son séjour ; à l'issue de son séjour, l'étudiant valide donc le diplôme français dans lequel il s'est inscrit avant son départ ; en revanche il n'obtient pas de diplôme québécois.
- Après avis de la Commission de la Faculté, les étudiants seront informés de leur sélection et de la suite de la procédure sur leur adresse mail étudiante.

Avis de la commission	Transmission de la nomination : / /	Réception de la réponse de l'Université : / /
<input type="checkbox"/> Favorable	Transmission de l'avis à l'étudiant : / /	Dates prévisionnelles de départ : Duau
<input type="checkbox"/> Défavorable	Demande de Bourse de mobilité : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Type de bourse :
Signature du Doyen :		